

Séance publique du 12 février 2007

Délibération n° 2007-3945

commission principale : développement économique

objet : **Convention de partenariat avec l'Espace numérique entreprises (ENE) - Subvention**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 janvier 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le contexte et les enjeux économiques

Aux Etats-Unis, on estime que 40 % de la croissance constatée ces dernières années est imputable aux technologies de l'information et de la communication (*Le Monde, avril 2005*). Une étude réalisée en 2006 montre également que le différentiel de croissance entre l'Europe et les États-Unis s'explique à 50 % par une utilisation insuffisante des TIC (technologies de l'information et de la communication). Les entreprises françaises se situent dans la moyenne européenne et investissent deux fois moins que leurs homologues aux États-Unis dans les technologies de l'information et de la communication. Les technologies de l'information sont une clé de la performance des entreprises dans la mesure où elles permettent d'optimiser le fonctionnement interne de ces dernières (productivité, qualité, rapidité) mais aussi d'améliorer la qualité et la rapidité des échanges avec leurs partenaires (sous-traitants, donneurs d'ordres, partenaires, etc.).

L'ensemble des entreprises (y compris les sous-traitants de rangs 2 et 3) doivent aujourd'hui être en capacité de répondre à des clients de plus en plus exigeants en terme de délais-réactivité, coûts, qualité mais aussi sur le niveau d'utilisation des outils de technologie de l'information et de la communication (TIC) au quotidien (participation aux appels d'offre en ligne, qualité de la connexion au système d'information des donneurs d'ordre ou des grands distributeurs, possibilité de fournir des catalogues électroniques, etc.).

L'étude réalisée par l'espace numérique entreprises en 2006 sur un échantillon représentatif d'entreprises (plus de 600 entreprises interrogées) dans le Rhône montre que si les entreprises sont aujourd'hui bien équipées, il subsiste des freins importants à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication : retour sur investissement difficile à établir, manque de temps et de compétences pour gérer les projets TIC, incapacité à gérer les changements d'organisations induits par l'utilisation d'outils TIC, etc.

D'où la nécessité d'avoir à Lyon un outil permettant d'accélérer la diffusion des technologies de l'information dans les entreprises, nécessité qui s'est traduite par la création, en 2003, de l'espace numérique entreprises (ENE) par les partenaires de la démarche Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise, la région Rhône-Alpes, la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Dire) et l'Europe.

L'Espace numérique entreprises (ENE)

Ouvert au public depuis novembre 2003, l'Espace numérique entreprises propose une offre de service adaptée à l'ensemble des problématiques et à chacun des niveaux d'appropriation des technologies de l'information et de la communication par les entreprises : de la sensibilisation à travers un accueil permanent et des réunions thématiques au travail collaboratif interentreprises à distance *via* une plate-forme logicielle dédiée, en passant par un accompagnement individuel des entreprises dans le recensement de leur besoin, la formalisation de leur projet et la recherche de prestataires adaptés.

- Le bilan 2006

Depuis un an, plus de mille huit cents personnes ont participé aux trente-cinq manifestations organisées, cent cinquante projets d'entreprises ont été accompagnés, douze groupements, soit environ quatre-vingts entreprises, expérimentent le travail collaboratif interentreprises à distance grâce à l'ENE.

- le niveau 1 : information-sensibilisation

. En 2006, l'Espace numérique entreprises a organisé douze réunions d'information sur l'ensemble du territoire de l'agglomération en s'appuyant notamment sur les antennes de la Chambre de commerce et d'industrie et sur les développeurs économiques locaux présents sur les zones d'activités.

. Les réunions des systèmes d'information (RSI) ont réuni sept cent cinquante visiteurs venus assister aux vingt-cinq conférences proposées lors de cette journée : une présentation de solution et des témoignages pour permettre aux entreprises de découvrir ou d'approfondir les possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication et également de rencontrer les prestataires régionaux.

. Huit cents entreprises sont dorénavant abonnées aux notices d'informations qui sont des fiches pratiques faisant le point sur des outils ou usages des technologies de l'information et de la communication pour les petites et moyennes entreprises (PME), douze notices thématiques d'information ont été éditées et distribuées en 2006.

Ces actions sont autant d'occasions d'informer les entreprises sur les évolutions technologiques en leur montrant les impacts sur leurs métiers et de leur proposer de poursuivre, au besoin, avec un accompagnement individuel de leurs projets par les conseillers ;

- le niveau 2 : accompagnement individuel et collectif

Il s'agit ici de répondre, de manière personnalisée, à une demande des entreprises en leur donnant accès à des compétences externes neutres et disponibles pour les aider pratiquement dans leurs projets :

. accompagnement individuel : plus de quatre cents rendez-vous ont eu lieu pour l'accompagnement de cent cinquante projets,

. accompagnement collectif : un groupe de dix entreprises est accompagné sur une période de douze mois dans le cadre de l'opération E-Rhône-Alpes (programme d'amélioration de la compétitivité des PME industrielles et de services à l'industrie) ;

- le niveau 3 : travail collaboratif (Oree)

Avec la plate-forme de travail collaboratif opération régionale pour l'entreprise étendue (Oree) les industriels rhônalpins et leurs partenaires peuvent accéder aux méthodes et outils de travail collaboratif permettant le travail à distance et offrant des services de gestion de projet partagée à distance de gestion de cycle de vie du produit. Les retours des entreprises font apparaître les bénéfices suivants : 25 % en réduction des délais de conception, meilleure traçabilité et capitalisation des projets, réduction des délais de mise sur le marché, accroissement de la qualité :

. cent quatre-vingt-dix entreprises industrielles ont été informées sur les enjeux et la possibilité d'expérimenter le travail collaboratif lors de présentations collectives mais aussi dans le cadre de rencontres individuelles,

. dix-neuf nouveaux projets de travail collaboratif accompagnés : soit quatre-vingt entreprises (quatre cents collaborateurs) qui expérimentent sur la plate-forme Oree.

- Le programme d'actions 2007

Le plan d'action 2007 se focalise sur les résultats de l'observatoire des TIC et l'analyse des demandes des entreprises en 2006 vis-à-vis de l'ENE. L'objectif est d'augmenter le volume d'entreprises touchées en conservant les trois briques de l'offre de services (informer-accompagner-expérimenter) et en segmentant l'offre sur trois domaines clés : la sécurisation du système d'information, le travail collaboratif, le développement des services en ligne. L'objectif de l'ENE est de toucher mille six cents entreprises et d'accompagner cent cinquante nouveaux projets sur l'année 2007.

Un événement d'ampleur, de type réunions des systèmes d'information (RSI), sera également organisé en 2007 avec pour objectif d'attirer mille participants autour de conférences dédiées aux petites entreprises :

- l'accompagnement des entreprises

En plus d'assurer une réponse quotidienne aux entreprises en liaison avec les évolutions technologiques ou des problématiques, métiers nécessitant une expertise neutre, l'espace numérique entreprises participera, en 2007, à l'action nationale passeport PME dans le cadre du programme croissance PME (compétitivité et performance) en tant que relais local.

L'objectif de l'ENE, en 2007, est de proposer cinq séances spécifiques aux entreprises, d'éditer quatre notices et d'accompagner soixante entreprises en individuel ainsi qu'un groupe E-Rhône-Alpes de dix entreprises tout au long de l'année,

- la sécurisation du système d'information

L'activité quotidienne de l'entreprise étant dorénavant majoritairement gérée avec des outils TIC (production, commercial, expédition, ressources humaines, etc.), la continuité de l'activité et la performance de l'entreprise dépendent, par conséquent, étroitement de la fiabilité et de la qualité du système d'information. Ainsi, à l'instar de ce qu'ont mis en place les grands groupes, les TPE-PME doivent s'assurer de la sécurisation de leur système d'information mais elles n'ont pas forcément les compétences ni les moyens pour s'en assurer, c'est pourquoi un accompagnement de l'ENE est nécessaire. L'ENE assurera, en 2007, l'accompagnement de projets d'entreprises ainsi que l'animation du club sécurité des systèmes d'information de la région Rhône-Alpes (Clusir) et organisation de deux réunions, avec un objectif de cent participants, pour diffuser les bonnes pratiques définies dans le cadre du club,

- le travail collaboratif

Au-delà de la capacité à conserver sa place dans le panel fournisseurs des grands groupes, la capacité à utiliser des solutions de travail collaboratif est une opportunité, pour les PME, d'accroître leur performance au vu des gains réalisés en terme de temps de conception, de frais de déplacement et d'économie des défauts de qualité :

. l'expérimentation : en capitalisant sur les développements réalisés dans le cadre de la plate-forme de travail collaboratif Oree, l'objectif 2007 est de permettre, à cent entreprises, d'expérimenter la plate-forme en 2007 (soit quatre cents utilisateurs participant à vingt-deux projets).

. l'information : l'ENE éditera une notice et participera aux événements permettant de promouvoir le travail collaboratif à travers des cas d'entreprises ayant bénéficié d'Oree.

- le développement des services en ligne

Il ne s'agit plus seulement pour les entreprises de mettre à jour leur site web mais d'envisager, plus globalement, la valeur ajoutée des services en ligne : passer de l'utilisation d'outils comme la mesure de fréquentation à une approche de e-marketing pour accroître sa performance commerciale :

. l'information : l'objectif de l'ENE en 2007 est de mettre en place, sur cette thématique, huit réunions d'information (objectif de cent soixante entreprises touchées), de produire trois notices spécifiques sur la thématique et d'animer le club e-business (six réunions par an réunissant en moyenne vingt entreprises),

. l'accompagnement : l'objectif est d'accompagner soixante entreprises, en 2007, sur des projets de développement de services en ligne.

Le budget

Il est proposé un financement à hauteur de 300 000 € correspondant, d'une part, à l'offre de service d'information et de sensibilisation pour un montant de 150 000 €, d'autre part, à la plate-forme Oree pour un montant de 150 000 €.

CHARGES (en €)			
Libellé	Centre d'expertise	Plate-forme Oree	Total
frais de gestion	16 500	17 500	34 000
frais de fonctionnement	143 500	333 300	476 800
services extérieurs	95 000	106 500	201 500
charges de personnel	395 000	381 500	776 500
total	650 000	838 800	1 488 800
RESSOURCES (en €)			
Libellé	Centre d'expertise	Plate-forme Oree	Total
Communauté urbaine	150 000	150 000	300 000
Conseil régional	140 000	340 000	480 000
Drire	60 000	124 000	184 000
autres (CCI, reports, privé, etc.)	300 000	224 800	524 800
total	650 000	838 800	1 488 800

Vu ladite convention ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Autorise monsieur le président à signer une convention de partenariat avec l'Espace numérique entreprises (ENE).

2° - Approuve le versement d'une subvention annuelle d'un montant de 300 000 € pour l'exercice 2007.

3° - La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget de la Communauté urbaine - exercice 2007 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 0859.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,